

2 - Méthodes et outils pour mener son projet de bourg ou de ville

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

L'élu se met en situation d'imaginer son projet de ville ou de bourg, pour relever les défis de demain et construire un territoire durable et inclusif.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Développer une culture commune autour des enjeux de l'urbanisme, au climat et à l'environnement
- Identifier les leviers sur lesquels agir pour déployer un projet de ville ou de bourg répondant aux défis du territoire
- S'approprier les solutions pour opérer un changement de modèle à l'échelle du territoire de la ville ou du bourg et les mobiliser dans les documents d'urbanisme
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie foncière pour porter le projet

Description / Contenu

Vers un urbanisme relevant les défis de demain :

- Les enjeux environnementaux, climatiques et d'inclusion au coeur des politiques d'urbanisme
- Vers un changement de modèle de l'urbanisme
- Les clefs du modèle de demain à travers des retours d'expérience

Une stratégie à élaborer et des leviers à mobiliser :

- Des leviers de transformation du territoire sur lesquels s'appuyer, démonstration par l'exemple :

→ La sobriété foncière : levier puissant pour intégrer les enjeux environnementaux

→ Sortir du modèle pensé pour la voiture

→ La nature dans l'espace urbain et la préservation de la biodiversité : une nécessité

→ La question de l'énergie : allier bien-être et transition

→ Bâtir un territoire pour tous

- Des exemples inspirants pour construire sa stratégie et mobiliser les potentiels identifiés sur le territoire

Déployer le projet à travers les documents d'urbanisme et la stratégie foncière :

- Agir avec la planification grâce au PLU/PLUI et la palette d'outils qu'il renferme

→ Acter la stratégie définie pour lui donner une portée réglementaire

→ Mobiliser les outils du PLU/PLUI

→ Zoom sur les OAP : outil pertinent et prospectif au service du projet

- La maîtrise foncière au service du projet en lien avec les outils du PLU/PLUI

→ Une stratégie foncière efficiente : anticiper et se donner les moyens d'agir

→ Les outils pour acheter le foncier

→ Les outils pour contenir la spéculation

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Atelier : passer à l'action en imaginant un projet de territoire et mobilisant les outils

Atelier cartographique collaboratif : à partir d'un programme et d'enjeux identifiés, définir une stratégie, identifier les potentiels et explorer les solutions pour décliner un projet de bourg ou de ville.

Vers un urbanisme relevant les défis de demain :

- Les enjeux environnementaux, climatiques et d'inclusion au coeur des politiques d'urbanisme
- Vers un changement de modèle de l'urbanisme
- Les clefs du modèle de demain à travers des retours d'expérience

Une stratégie à élaborer et des leviers à mobiliser :

- Des leviers de transformation du territoire sur lesquels s'appuyer, démonstration par l'exemple :
 - La sobriété foncière : levier puissant pour intégrer les enjeux environnementaux
 - Sortir du modèle pensé pour la voiture
 - La nature dans l'espace urbain et la préservation de la biodiversité : une nécessité
 - La question de l'énergie : allier bien-être et transition
 - Bâtir un territoire pour tous
 - Des exemples inspirants pour construire sa stratégie et mobiliser les potentiels identifiés sur le territoire

Déployer le projet à travers les documents d'urbanisme et la stratégie foncière :

- Agir avec la planification grâce au PLU/PLUI et la palette d'outils qu'il renferme
 - Acter la stratégie définie pour lui donner une portée réglementaire
 - Mobiliser les outils du PLU/PLUI
 - Zoom sur les OAP : outil pertinent et prospectif au service du projet
 - La maîtrise foncière au service du projet en lien avec les outils du PLU/PLUI
 - Une stratégie foncière efficiente : anticiper et se donner les moyens d'agir
 - Les outils pour acheter le foncier
 - Les outils pour contenir la spéculation

Atelier : passer à l'action en imaginant un projet de territoire et mobilisant les outils

Atelier cartographique collaboratif : à partir d'un programme et d'enjeux identifiés, définir une stratégie, identifier les potentiels et explorer les solutions pour décliner un projet de bourg ou de ville.

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Exposé des fondamentaux et des points-clés. Illustration avec de nombreux exemples concrets. Échanges avec et entre les participant.es pour apporter des réponses complètes aux questionnements et permettre un enrichissement mutuel. Atelier de mise en pratique à partir de supports cartographiques et de fiches de méthodes.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État



Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

BABLEE Virginie

Avec une expérience de 15 années en collectivités territoriales et bientôt 10 ans en consultante en urbanisme, Virginie BABLEE intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion de projets d'urbanisme et d'aménagement. Elle accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques d'urbanisme en apportant notamment son expertise sur le choix, la mise en place des outils et la mise en œuvre des procédures (documents d'urbanisme, montages opérationnels, maîtrise du foncier, participations d'urbanisme). A travers son parcours professionnel riche, elle a pu développer une vision transversale de l'ensemble de l'urbanisme et de l'aménagement, ainsi qu'une connaissance approfondie des collectivités urbaines comme rurales. Considérant l'urbanisme comme un outil au service des politiques des collectivités, son ambition est de donner aux collectivités les clefs pour en faire un levier pour la concrétisation de leurs projets.